

DEMANDE DE DISPENSE DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Mère / Père / Tuteur de l'enfant

Nom : Prénom :

Matricule :

Code pays/postal, localité :

Rue, numéro :

Téléphone(s) : Fax :

Courriel :

Enfant

Nom : Prénom :

Matricule :

Élève du : cycle

Bâtiment scolaire :

Titulaire(s) de la classe :

Dates et motifs

Le (la) sousigné(e) vous prie de bien vouloir accorder à l'enfant une dispense de fréquentation scolaire à partir du : jusqu'au :

Motif :

Ne rien inscrire ci-dessous / Folgende Zeilen frei lassen / É favor não escrever nada no quadrado de baixo

CASES RÉSERVÉES À L'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE

Date d'entrée de la demande :

DÉCISION

Le titulaire de classe / Le président de l'école (à biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

- accorde la dispense de fréquentation scolaire demandée
- n'accorde pas

Motifs éventuels :

Luxembourg, le : Signature :

Extrait de la loi sur l'enseignement fondamental du 6 février 2009 :

Art. 17 Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents.

1) par le titulaire de classe ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée ;

2) par le président du comité de l'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.